

45 - Loiret

Comme le rappelle **Thierry Deraime**, président de l'Umih 45, deux propositions ont été mises sur la table par les organisations professionnelles dans le cadre des fermetures d'établissements et l'impossibilité pour les alternants de travailler en entreprise : *« Soit on fait passer la théorie et la pratique en même temps, avec ensuite une validation au bout de six mois en entreprise. Soit on fait seulement passer la théorie et on fait passer la pratique après six mois en entreprise »*. Le dirigeant syndical est inquiet par l'absence de réponse du ministère du Travail et du ministère de l'Education Nationale. *« C'est maintenant que nous devons savoir à quoi nous en tenir. C'est pareil pour les stages qui valident normalement l'année en lycée technique. Il faut absolument que les ministères concernés nous disent comment ça va se passer »* estime Thierry Deraime qui lance un appel au Gouvernement. Ce professionnel souligne combien il est important d'accompagner les entrants dans ce métier qui était avant la crise du Covid-19 en pénurie de compétences *« et qui va l'être davantage au sortir de la crise si nous ne prenons pas les choses en main dès à présent »*.